AIRPORT VAN 103 RUE VILLIERS ISLE ADAM 75020 PARIS

Objet : Paiement contributions Solde Taxe d'Apprentissage, Formation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint vos contributions pour l'année 2021

Le montant de votre solde taxe d'apprentissage est de 846 €

Veuillez adresser le règlement et le bordereau à :

APEP SUP

Le montant de *vos contributions OPCO* est de **14 877.94** € Veuillez adresser le règlement et la feuille de calculs à :

OPCO OPCO MOBILITÉS, 43 bis route de Vaugirard ,92190 Meudon

Vos règlements doivent impérativement parvenir à ce(s) organisme(s) avant la date limite indiquée sur chaque document. Nous vous souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles

Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage		
RENSEIGNEMENTS		
Votre Entreprise :	Etablissement bénéficiaire :	
AIRPORT VAN 103 RUE VILLIERS ISLE ADAM 75020 PARIS	APEP SUP 7 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS Au service des entreprises et des apprenants	
Siren/Siret : 440696508 00033		
Contact de l'entreprise à compléter :		
Nom:	Prénom :	
Tel:	Email:	
Votre masse salariale 2020 : 957 042 € x 0,68% = 6 508 €		
Solde Ecole de 13 % TA 2021: 846 €		
Subvention en Matériel déductible :	Bonus Alternant déductible:	
Montant de Votre Versement : 846 € Au profit de l'Ecole : APEP SUP	Code UAI de l'Ecole : 0755775V	
Mode de règlement :		
Virement IBAN FR7630004021470001027 BIC Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement	7978311	
Mode de règlement :		
Chèque		
A l'ordre de :		

AIDE AU CALCUL DES CONTRIBUTIONS OPCO - 2021

Date limite de versement : 28/02/2021

RENSEIGNEMENTS

Raison Sociale

AIRPORT VAN 103 RUE VILLIERS ISLE ADAM 75020 PARIS

<u>Organisme</u>

OPCO

OPCO MOBILITÉS

43 bis route de Vaugirard

92190 Meudon

Siren/Siret: 440696508 00033 Code NAF: 4939A Convention: 0016

Activité principale: Transports routiers et activites auxiliaires d...

Effectif annuel moyen: 15 Effectif annuel moyen CDD:

Année de franchissement de seuil : Année de création : Soumise à la TVA : OUI

DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION CUFPA		
Formation Continue	957 042 x 0.55 %	5263.73 €
1er ACOMPTE CUFPA à payer avant le 28/02/2021	5263.73 x 60 %	5 193.01 €
TVA applicable		631.65 €
Masse salarieale CDD:		339 128 €
Votre Contribution CPF-CDD	339 128 x 1 %	3391.28 €
Taxe d'apprentissage	6 508 € x 87%	5662€

Acompte CUFPA (11 Salariés et plus UNIQUEMENT):

2er ACOMPTE CUFPA(HT) à payer avant le 15/09/2021 5263.73 x 38 % 3 288.90 €

Acompte(s) déjà versé(s) OPCO MOBILITÉS 14 877.94 €

A l'ordre de : Montant à régler : 0€